

Compte rendu de la Formation Spécialisée académique du Comité Social d'Administration Académique du 11 03 2024.

Déclarations liminaires (14h15-15h45).

FSU : Mobilisation dans acad « Choc des savoirs », retropédallage ministériel, Fonctionnement en b arrette difficulté supplémentaire pour EDT complément service ailleurs... Suppression des dédoublements. Suite de la réforme des lycées avec les spécialités. Problème examen (siec et rectorat). Réforme des LP deux ventilation de services en LP. IPS faible et augmentation des effectifs. Maltraitance des LP => Restructuration qui fait craindre des fermetures sèches et reconversion forcée. Ni budget, ni protocole, ni accompagnement.

Colère des personnels problème bâtiminaire : vétuste voir dangereux.

Problème de l'inclusion scolaire. Problème avec les membres de la FSD aux blanc Mesnil pris a parti et insulté après la séance.

FO : Unité et indivisibilité sont les fondements de la constitution. Or la nouvelle ministre revient au local, et au libéralisme concurrentiel et multiplication débridé des évaluation d'école. La politique publique se fait contre la volonté des personnels (Loi Rihlac). Augmentation des signalement SST avec les élèves à besoin particulier... Fin des restriction budgétaire pour les élève en situation de handicap. Saisir la ministre pour avoir les moyens de fonctionner en 2024-2025.

DHG suscite questionnement – Augmentation de la charge de travail. Protection fonctionnelle pour quoi pas de réponse rapide ?

Désaccord sur le droit de retrait de Cachan entre la FS/rectorat.

UNSA :

EN à rôle clef a jouer dans changement climatique. Comment faire face au défi technique du bati scolaire. 40 milliard d'€ pour remettre en œuvre ce bati scolaire. 40 % des personnels ne se sentent pas bien au travail (PRS et santé au travail). Chiffre largement sous estimé par manque de formation et invisibilité.

Perte de sens des missions. Nombre d'incident graves en augmentation dans tous les établissements. La réponse ne peut pas être que répressive => Un grand nombre de collègue en souffrance avec Opa le. Il est impossible d'affronté seul ce logiciel... Burn out.

Le logiciel Renoih RH plein d'erreur remonter par les collègues.

LPO Cachan : montre le problème des DTA : il faut en informer les FS et demander aux collectivités de fournir ce documents obligatoire

CGT :

Choc des savoirs heurte nos conviction profondes.

8 mars : inégalité femme-homme (73 % de femme dans notre administration) or salaire inférieur de 15 %. 1 femme sur 3 victime de harcèlement sexuelle ou sexistes.

Création du congé menstruel

Pas d'info sur la formation des registres obligatoires

Risque amiante dans l'académie – Absence de DTA

SUD : en PJ

Réponses de la Rectrice :

1- Mise en place de groupes de niveau 6ème/5ème, Nicole BELLOUBET écoute et concertation... indique que ces groupes seront à titre dérogatoire (on pourra faire des classes entières). Pour ces groupes de niveau 125 ETP supplémentaires sur l'académie. Mise en place d'un GT (direction, inspection, département, région => Travailler ensemble à la meilleure mise en place des groupes de niveaux). La rectrice voit une opportunité dans cette réforme (groupe de besoin).

2- LP, l'ancien recteur AUVERLOT avait porté de 24 à 30 le nombre d'élève par classe pour ne pas « laisser des élèves sans affectation ». Madame la rectrice remercie les CE qui ont augmenté leur capacité d'accueil. Auverlot 24 à 30 élèves max. BENETTI 24 à 27 élèves... Les nouvelles divisions seront financées.

3- SIEC. Pas de groupe de travail de fait... Les fichiers donnés par le rectorat sont obsolètes selon le SIEC... Le SIEC va rencontrer les organisations syndicales ? Rectorat va s'en assurer...

4- Académie = déclinaison territoriale de l'action publique. La décentralisation s'accompagne de transfert de compétence et de moyens.

5- Protection fonctionnelle : « il me semble que nous nous améliorons ». la rectrice signe plusieurs demandes de protection par semaine (sur colibris : délais environ de deux mois sinon refus implicite de l'administration... sauf cas particulier...). Au delà de 2 mois faire un recours...

6- Sur Cachan : incident du 5/3 gestion hasardeuse du DGI... Comment peut-on dire cela selon la rectrice ?

Désaccord sur danger grave et imminent => Inspecteur du travail si désaccord sur les moyens à mettre en œuvre pour lever le DGI. Pour la rectrice le fait de faire appel à une inspection du travail ne respecte pas la procédure (pour elle seul l'ISST peut le faire). Elle prend note cependant.

7- Médecine de prévention : Nous avons des « supports » pour recruter des médecins (le même support pour toutes les administrations publiques). D'accord sur le manque de ressource mais pas beaucoup de candidats. Prévu de recruter 2 CPD par département => Soit 6 au total, recrutement en cours !

8- Démissionnaires : réponse dans le BSU : Bilan Social Unique.

Remarques : Depuis 10 jours, nous avons les OSM 2024. La rectrice tient à toujours être présente aux FSA... Très important pour elle. Elle part à 17h (fin de la FS à plus de 18h) !

1- Travaux de la FS du CSA Académique (15h45-17h05).

a. Présentation protocole de visite :

Synthèse du CPA (Yoann REYNAUD) document donné sur protocole de visite qui a fait objet d'un GT 2023 repris d'un CHSCT académique donc remis à jours pour les 5 FS.

Trois visites/an sur le terrain en plus des problèmes urgents. Faire une réunion préparatoire plus rapport de visite. Suivi de visite. Les collectivités territoriales sont invitées pour cette visite et non plus « informé » de cette visite. Un CR est présenté à la FSA suivante.

Sur grille bâtiminaire proposé par le rectorat les OS disent qu'elle ressemble plus une grille de sécurité car il y manque plein d'info : température, capteurs, largeur couloirs, éclairage, CO2, ouvrants, stores ,... ?

b. Vote de la 3ème visite :

Propose le nouveau collègue Christiane Des Roches Noble Court à Villeneuve le Roi.

Visite le 6 mai 2024, Rapport le 14 mai

Vote OS : Unanimité 10 pour

c. Réponses aux avis de la FSA du 27 11 2023 :

Webinaire : Public ciblé ? Oui CE uniquement

Les OS demandent la transmission des réponses à l'ensemble des agents.

d. Plateforme de recueil des DTA : depuis la rentrée 2023, il existe un dispositif de recensement des DTA en ligne. Il n'est pas encore fonctionnel et est en train d'être renseigné. MAIS l'administration ne s'est pas donné de date butoir. L'administration ne sait pas encore trop qui contacter : pôle RH, CPA ?

Cela permettra de savoir s'il existe un DTA, S'il est à jour ou s'il faut le mettre à jour.

e. Calendrier des travaux de l'instance

Sous exploitation du calendrier en septembre et octobre...

Drh OK pour organiser la rentrée à partir de la dernière FSA du 3 juin, par contre septique pour la visite sur site à partir de septembre.

2- Réponses aux avis des FS suite à désaccord sur les DGI (17h05-17h45).

DGI du lycée Romain Roland d'Ivry-sur-Seine. il y a un cas de cancer supplémentaire. Or l'ARS n'est pas un organisme d'expertise ce qui fait dire que le rectorat n'a pas respecté la loi (refus motivé d'une expertise OU expertise faite par organisme compétent dans un délais d'un mois). L'ANSES est compétente pour faire une expertise par exemple.

Il n'y a pas eu de rédaction de courrier en direction des collègues leur expliquant qu'ils pouvaient prendre un RDV avec la médecine de prévention... Cette problématique de maladie du cancer dure de puis 2021 et peu de chose ont été faite depuis !

On suppose aussi des contaminations (?) dans les logements de fonction.

Trois enseignantes ont un cancer du sein et travaillent dans le même couloir. Hasard ou statistique d'exposition ?

Réponse du DRH, BERAHA : Relance la région. Revient sur comment se déroule une enquête de santé publique => C'est long, il faut être patient...

DGI Maximilien-Perret à Alforville. Dissonance entre les syndicats et l'ISST sur la CHS tenue dans l'établissement suite au DGI et au désaccord persistant... Selon l'ISST tout c'est bien passé, par pour les syndicats. Pression de la cheffe d'établissement : « qui a pris des photos du laboratoire de physique-chimie » ?

Avis de la FS soumis aux votes des organisations syndicales

« Aucune menace ni pression ne doit être faite sur les personnels de l'académie lorsqu'ils exercent leur droit de retrait (PPCR, Refus de sortie scolaire, EDT, retenue sur salaire...) »

VOTE : 10 pour (unanimité)

3- PAP 2024 :

Lecture faite par la FSU (Marion FOURET) qui est une des référentes VDHA / VSS (avec Émilie OLIVIER pour la CGT) pour rappeler la responsabilité de l'employeur et les moyens nécessaires à m

être en œuvre pour réellement lutter contre les discriminations. Espère que ce PAP aura réellement les moyens de faire avancer les choses et ne pas rester théorique...

Le CPA (M. REYNAUD) nous annonce que le bilan du PAP 2023 à été transmis par mail le 12 01 2024.

Il précise que les OSM 2024 sont « enfin » parvenues fin février 2024 au rectorat de Créteil.

Le rectorat annonce le recrutement (en cours ?) de nouveaux conseillers de prévention départementaux (CPD) afin d'arriver à 2 CPD par département. On aurait donc en tout sur l'académie six conseillers de prévention...

La FS insiste sur la présence et la bonne compréhension des différents registres (DTA ; RSST ; RGD ; ...) ainsi que sur les nouvelles obligations sur la qualité de l'air (décembre 2022).

La FS affirme que la politique de prévention sera efficace si la chaîne de responsabilité du ministre aux écoles est opérationnelle : qui est l'assistant de prévention (AP) ? Il doit y en avoir un par EPLE et par école – Dans le cas où il y a plusieurs AP, qui est le conseiller de prévention (CP) de circonscription qui centralise et coordonne les informations et les moyens ?

Comment ces AP et CP sont-ils formés ? Par qui ? Avec quelle fréquence pour les « piqûres de rappel » ? Ont-ils des heures de décharge ?

Remarque : Selon les OSM 2024, « la direction générale de l'administration et de la fonction publique préconise que les AP et les CP disposent respectivement d'au moins 20 % et 50 % de leur temps de travail consacré à leur missions de prévention des risques professionnel. »

La FS demande au rectorat d'éditer un protocole explicatif en direction des médecins de ville afin que ceux-ci ne « refusent pas les patients en AT/AS/MP » ou leur demandent de payer la consultation . Souvent les médecins de ville ne connaissent pas la procédure à faire ; il faudrait clarifier.

Avis de la FS soumis aux votes des organisations syndicales